Après 73 années de travail un ouvrier de Marœuil est proposé pour la Légion d'Honneur

(De notre correspondant particulier)

Le Préfet du Pas-de-Calais vient de proposer pour la Croix de la Légion d'honneur, M. Michaux, un ouvrier de 83 ans et qui depuis 73 ans, travaille à la menuiserie d'un tissage de Morœuil (Pas-de-Calais).

M. Michaux, le « Père Michaux » comme on l'appelle familièrement et affectueusement, est un beau vieillard.

Nous lui demandons s'il connait la proposition dont il est l'objet ? Il la connait. Il a reçu une lettre du Préfet qui la lui annonce.

Le « Père Michaux » raconte ainsi sa belle carrière de labeur :

« J'ai eu 83 ans le 10 décembre 1927. Je suis entré à l'usine en 1854. J'ai donc exactement 73 ans de service, sans autre interruption que celle de mon service militaire et celle du temps de l'occupation allemande, car je n'ai pas voulu travailler au service de l'ennemi.

« Dès l'armistice, j'ai repris ma place à l'établi. J'ai fait la campagne de 1870 et j'ai pris part aux combats de la région de Saint-Quentin. Puis, en 1872, je me suis marié. J'ai eu six enfants, mais la guerre dernière m'en a ravi deux. L'un a été tué au front en 1915 ; l'autre est décédé après l'armistice, des suites de ses blessures de guerre. J'ai aussi perdu ma femme. C'est dans le travail que je trouve un peu l'oubli de ses grands chagrins.

« Ma vie sera finie le jour où je quitterai l'établi... J. C.

Les funérailles de M. Jean Reboux rédacteur en chef du "Journal de Roubaix"

Les funérailles de **M. Jean REBOUX**, rédacteur en chef du « Journal de Roubaix », directeur du « Dimanche de Roubaix-Tourcoing », lieutenant de réserve, décédé à Tunis le mardi 3 janvier, dans sa 27e année, auront lieu le **mercredi 11 janvier, à 10 heures**, en l'église Saint-Martin de Roubaix.

Réunion à la maison mortuaire, 71, Grande Rue, à Roubaix, à 9 h. 3/4.

Delespaul-Havez
CHOCOLAT Corona A CROQUER
Premier apprécié, toujours le Meilleur

COUR D'APPEL DE DOUAI

LES « CARAMBOUILLEURS » A LENS

Léon Hollemaert, Emile Frère et J.-B. Fauvarcque, soldeur à Lille, s'étaient associés pour pratiquer le « carambouillage ». Ils avaient loué à Lens, un vaste baraquement, l'avaient orné de nombreuses affiches indiquant des « occasions extraordinaires » de denrées alimentaires.

Et en effet, devant le bon marché des marchandises, les acheteurs affluèrent.

Mais un beau jour les commerçants n'ouvrirent point leur établissement. Les stocks épuisés, les marchands avaient abandonné le baraquement. On sut très vite pourquoi cette disparition soudaine. Les trois compères avaient fait venir de *grosses quantités* de marchandises sans les payer et les avaient vendues à vil prix.

Mais on les rattrapa. Et le tribunal de Béthune condamna les trois « carambouilleurs » Hollemaert et Frère à deux ans de prison chacun et Fauvarcques à 6 mois de la même peine.

Sur appel de leur part, l'affaire est revenue hier samedi devant la 4e Chambre.

La Cour se montra plus sévère que le tribunal de 1re instance. Elle condamne Hollemaert à 2 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour ; Frère à 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour et Fauvarcques à 1 an de prison et 100 fr. d'amende.

L'IRASCIBLE MARINIER

Le marinier Lucien Ragot, furieux de ce que sa péniche ne passait pas assez vite à l'écluse, s'en prit à M. Vaillant, le chef éclusier et le brutalisa.

Pour ce fait le tribunal infligea 15 jours de prison et 25 francs d'amende à l'irascible marinier. En appel, la Cour a réformé le jugement. Ragot a vu sa peine diminuée ; de 15 jours sans sursis elle est passée à six jours avec sursis. L'amende a été confirmée.

EPILOGUE D'UN GRAVE ACCIDENT DE CHASSE

Un jeune étudiant M. Lespagnol, au cours d'une partie de chasse, avait sérieusement blessé un chirurgien douaisien, M. Picard. A la suite de cet accident le médecin intenta un procès au chasseur maladroit.

Le tribunal de Douai condamna M. Lespagnol à 100 francs d'amende et à verser à M. Picard, qui réclamait 2.600.000 fr. une somme de 200.000 francs à titre de dommages intérêts. En appel, hier, la Cour a condamné M. Lespagnol à 8 jours de prison avec sursis, à 10 francs d'amende et à verser à la partie civile 650.000 francs de dommages-intérêts.

Lire la suite de nos Informations générales, en quatrième page.

Une Révolution dans la fabrication DES PRODUITS DE PAVEMENT ET DES CARRELAGES MOSAIQUES « LE MARBRE »

A l'heure où l'on marque un certain ralentissement dans la construction des logements, en raison des taxes, impôts et surtout dans les prix des matériaux, il n'est pas sans intérêt de souligner les importants progrès réalisés depuis à peine quelques années dans un élément qui rentre pour une proportion assez forte dans l'édification des immeubles pavage d'usines, et la construction des trottoirs dans nos villes de la région du Nord. Autrefois, les dalles de trottoirs et d'usines étaient surtout fabriquées par l'incorporation, dans un même mélange, de deux éléments : le sable et le ciment, et par un procédé de mise en œuvre que l'on appelait le coulage (certaines fabrications existent encore dans ce genre). Ce mode d'agglomération avait surtout pour inconvénient de provoquer, au bout de quelques années, un déchirement de la partie supérieure de la dalle, c'est-à-dire que la surface s'enlevait sous l'action du temps et de la circulation ; au lieu de rester lisse et bien compact, le dessus s'écaillait, d'où nécessité de remplacer ce genre de matériaux après 4 à 5 années d'usage.

Il fallait donc trouver, avec les mêmes produits, un moyen de fabrication, pour éviter une dépréciation trop rapide, un composé résistant plus longuement à l'action dissolvante du temps et des battements des pieds imprimés par les empreintes du promeneur.

A ce jour, un grand progrès vient d'être réalisé dans cette partie par un humble artisan, travailleur acharné et inlassable, qui, à force de recherches et d'ingéniosité, a réussi à créer un produit donnant un maximum de durée que l'on peut fixer à 5 ou 6 fois supérieur à celui employé auparavant. Il va sans dire que les prix de revient sont également en forte diminution ; d'où deux avantages extraordinaires pour les Entrepreneurs Constructeurs.

Monsieur René LEVILAIN, l'inventeur de la dalle dont il s'agit, fabriquée par des moyens de préparation purement mécaniques, sous l'action d'une compression formidable, actuellement en usage pour les trottoirs de ville, remplaçant la dalle en pur sable et ciment, fabriquée par le procédé dit « le coulage », a encore pu réaliser la dalle aciérée pour les usages industriels. Cette dalle qui est fabriquée sous une compression de 350.000 kg, avec une combinaison de matériaux appropriés pour répondre à son usage, lui donne une résistance telle qu'après huit jours de fabrication, elle résiste au frottement de la meule émeri tournant à la vitesse de 2.000 tours à la minute.

Les recherches de M. LEVILAIN l'ont porté également à remplacer les pavés des routes par un produit dont les caractéristiques seraient d'être beaucoup meilleur marché et aussi résistant que le grès actuel.

En résumé, qu'il s'agisse de dalles de trottoirs, de dalles aciérées pour passage de lourds transports, ou de pavés artificiels pour les routes de grandes circulations, M. LEVILAIN a réussi à fabriquer par ses procédés à froid des produits d'une résistance extraordinaire.

En outre des produits indiqués ci-dessus, il faut noter la diversité des carrelages d'appartement qui sont également fabriqués dans cette usine. Il y a de quoi satisfaire depuis la plus petite jusque la plus grosse bourse.

Des expériences faites avec différents types de dalles cuites au four, ont démontré la supériorité écrasante, tant au point de vue de résistance que de dureté, de tous ces produits qui commencent seulement à être connus dans notre région. Déjà plusieurs municipalités ont adopté la dalle de trottoirs qui est d'un goût parfait.

Par un coup de maître, l'inventeur de ce nouveau système s'est rendu acquéreur des matières premières nécessaires pour la fabrication de ses divers produits. C'est ainsi qu'il tire dans un endroit du Pas-de-Calais le Silex jaune qui, incorporé dans ses matériaux, les rendent indestructibles.

Grâce à ce gisement, il bat tous ses concurrents et plus particulièrement Allemands et Italiens, les seuls possédant cette méthode de fabrication.

En supplément des produits de pavement, il s'est également spécialisé dans la fabrication des clôtures, tuyaux, des tables et revêtements en marbre reconstitué.

Bien que l'usine de BILLY-MONTIGNY soit déjà une affaire importante puisqu'elle occupe une centaine de personnes, M. LEVILAIN va construire au printemps prochain, à MONTREUIL-sur-MER, où existent ses terrains d'une richesse incalculable en matières premières, une usine où il fabriquera ses produits lourds. Ce terrain possède également un banc formidable de pierre à chaux pour l'agriculture. La tâche sera encore rude, il ne l'ignore pas, mais le travail, uni à la volonté de l'homme, font qu'un beau soir la victoire est acquise.

Seul dans la tourmente, bien souvent sans appui financier ni moral, son Entreprise grandissait et son industrie naissait à son tour. Petite il y a deux ans, grande et puissante aujourd'hui, cette industrie, la région Lensoise peut en être fière. C'est la seule qui permettra de réaliser de grosses économies aux futurs propriétaires pour leurs carrelages et qui empêchera la concurrence étrangère.

Quant aux pavés dont nous sommes tributaires de la Suède et Norvège, d'ici quelque temps notre région pourra se ravitailler dans ses usines avec une différence de 50 % meilleur marché. Communes, Départements, Etat, pourront travailler à bon compte.

Certes, ce programme, en voie de réalisations certaines, oblige le fondateur, pour mettre sur pieds sa seconde usine, de faire appel au concours financier de ses amis et collaborateurs.

La souscription du capital initial qui était de 2.700.000 fr., est close depuis 15 jours. Le Conseil d'Administration a décidé de la porter à 4 millions, ceci comme il est dit ailleurs, pour permettre de suite la construction de l'usine de MONTREUIL, qui va être bâtie en plein sur le gisement, d'où grosse économie d'achat des matières premières et suppression des frais de transport.

Cette augmentation de capital permettra au public de participer à cette nouvelle affaire industrielle, dont l'avenir s'annonce plein de promesses et de concrètes réalisations pour ceux qui, les premiers, auront placé leur confiance dans cette nouvelle branche industrielle, aux possibilités illimitées.

(Communiqué).

ROUBAIX

Bureaux 43, rue de la Gare — Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

A nos lecteurs

Par suite d'un arrêt de la distribution du gaz, nos machines se sont trouvées immobilisées au cours de la nuit dernière.

De ce fait, la composition de tous nos articles n'a pu être exécutée en temps utile.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ce fâcheux incident.

C'est à ses qualités que le piano COUPLEUX Frères, doit sa renommée actuelle. Renseignements, catalogues 24, rue Esquermoise, LILLE. 14712.

Le Dimanche à Roubaix

MUSÉE WERTS. — Hôtel de ville de 10 à 12 h.

SPECTACLES. — Casino-Théâtre, matinée et soirée : La danse des Libellules ; Hipodrome-Théâtre, matinée et soirée : Fanny et ses gens ; Théâtre Populaire : matinée : Le vieux caporal.

CONFERENCES. — A 10 heures salle Pierre Destombes au Conservatoire, te conférence sur l'Histoire de la musique.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

SPORTS. — Football : à 14 h. 15 au Stade Amédée Prouvost : Football Club de Roubaix, contre Union Sportive Tournaisienne ; à 14 h. 15, Amicale des Arts 1A contre F.C. Marquette au Trocadéro ; Basket-ball : Amicale Archimède 1 contre A.S. Tourquennoise 1, championnat à 14 h. 15 à la Fédération ; Amicale Halluin 1 contre S.U.C. à 11 h. 15 ; Tir : Amicale des Arts, 9 heures à midi ; tir régional, 9 heures à midi. Amicale Ternaux, 9 h. à midi ; Amicale Delezenne, 10 h. à midi ; Amicale Saint-Vincent, 10 h. à midi.

PHARMACIENS DE SERVICE. — MM. Couplet, 53 rue du Collège ; Dezoteux, 42 rue du Fresnoy.

AVIS. — A l'occasion de la fête des Rois et des Parjurés, la Société Coopérative Union de Roubaix-Tourcoing, 35, rue Meyerbeer, à Roubaix, offre à sa nombreuse clientèle, pour le prix de 50 francs, un joli assortiment de 12 bouteilles de vin de Bordeaux, Bourgogne et Mousseux. 10318

LES CONSEQUENCES DE LA CHUTE DE DEUX CAISSES

Hier, vers 11 heures, M. Debaisieux Philippe, 25 ans, demeurant à Croix, 448, rue des Ogiers, au service de M. Desquennes, fabricant de caisses, rue de Tourcoing, conduisait un camion attelé chargé de caisses.

Il suivait la rue de la Gare et il était arrivé à hauteur de la place Chevreuil, quand il s'aperçut que deux des caisses qu'il transportait étaient tombées sur le sol. Il arrêta son attelage, descendit pour remettre de l'ordre dans son chargement.

Or, à ce moment, le car E, qui le suivait, n'ayant pu freiner à temps, vint donner avec violence contre l'arrière de la voiture. Sous le choc, le cheval s'emballa et, affolé, il se dirigea vers la rue du Chemin-de-Fer. Avant qu'on ait pu le maîtriser, il vint se jeter contre une voiture des messageries Tiberghien, à Croix, qui stationnait dans cette rue.

Le cheval a été blessé à la patte arrière gauche. Le véhicule a subi d'importants dégâts matériels.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

MORT SUBITEMENT

Vers 19 h. 45, M. Dupont Léon, 71 ans, demeurant 46 bis, rue de Mouvaux, cour Fiévet, 2, alors qu'il passait dans la rue du Fontenoy, s'est affaissé sur le sol.

Des passants se sont immédiatement portés à son secours pour lui donner des soins. Mais leur intervention a été vaine. M. Dupont avait cessé de vivre, frappé d'une embolie. Le corps a été reconduit au domicile du défunt.

"LES DÉBITANTS REUNIS" "LA BRASSERIE DU CABARETIER"

La Société groupe actuellement 600 débitants, parmi lesquels les plus importants de la région. Ses bières, Blonde, Brune et Spéciale, obtiennent un succès sans précédents, à tel point que pour l'année en cours la Brasserie verra quadrupler sa production d'avant-guerre.

INFRACTIONS AU SENS UNIQUE

Des procès-verbaux ont été rédigés contre MM. Corbut Henri, 42 ans, chauffeur-livreur, demeurant à Croix, 8, rue Kléber, et Renaux Emile, 33 ans, chauffeur, 39, rue des Trente, qui suivaient une direction contrariant le sens unique.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

Un Evènement Sensationnel

Dès maintenant commence la grande Exposition de Blanc du BON MARCHÉ DE PARIS, Exposition unique au monde. A l'occasion de cette fête du beau linge, le plus grand événement commercial de l'année, des millions de marchandises, de qualité incomparable, seront vendus à des prix sensationnels de bon marché, bien au dessous des cours.

Pour les commandes et tous renseignements, s'adresser à Monsieur SAGET, Square Jussieu, N° 3, à Lille. 424.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous avons appris, avec beaucoup de plaisir, que M. le capitaine Craye, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Cette distinction est la récompense des services rendus par cet homme de dévouement, pendant la guerre, et aussi, à la tête du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, dont il a fait une élite.

Nous présentons à M. le capitaine Craye nos plus sincères félicitations.

AVIS IMPORTANT

La Maison de meubles Bal, anciennement 28-30, rue de Paris à Lille, qui liquide actuellement ses marchandises 45, rue de Tournai, ne pouvant suffire aux livraisons, se voit à son grand regret, obligé d'interrompre la vente les Lundi et Mardi 9 et 10 Janvier.

DANS L'ASSISTANCE PUBLIQUE

La médaille de bronze de l'assistance publique est décernée pour services exceptionnels à Mme Wouters Rachel, infirmière-chef au dispensaire d'hygiène antituberculeux de Roubaix (Nord).

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

COMITÉ DES FÊTES DU FONTENOY

Mardi 3 janvier a eu lieu, au Cinéma Leleu, rue de l'Alma, la grande représentation gratuite pour tous les enfants du quartier. Plus de 1.000 enfants dont un grand nombre étaient accompagnés de leur maman, sont venus applaudir un programme de choix dont nous ne pouvons que féliciter le directeur, M. Paul Crépin. A l'issue de cette attraction sensationnelle, il a été procédé au tirage de 10 livrets de Caisse d'épargne de 50 francs chacun, et d'une magnifique tombola. Cette séance a obtenu tout le succès escompté et nous avons remarqué la présence de plusieurs dames qui avaient, par leur générosité et leur dévouement, contribué au succès de la distribution d'étrennes du 31 décembre.

Nous donnons ci-dessous la liste des gagnants de livrets de 50 francs : n. 162, famille de 1 enfant, Gyselinck Renée, rue H.-Carrette, 70 ; n. 177, 1 enfant, Delrue Roger, rue d'Arcole, cour Joye ; n. 128, 1 enfant, Van Clamputt Henriette, rue Archimède ; n. 74, 2 enfants, Dujardin Fernande, rue Jacquart, n. 100 ; n. 252, 2 enfants, Ovaere Roger, Ft Frasez, 83 ; n. 175, 2 enfants, Allart Ch., rue Jacquart, c. Mazurel ; n. 30, 3 enfants, Trachez Fortuné, rue Archimède, c. Lecoutre ; n. 118, 3 enfants, Vanhocke Félicien, rue Alma, F. Frasez, 28 ; n. 28, 4 enfants, Duquesne Marie, rue Arcole, c. Joye, 19 ; n. 26, 5 enfants, Deneyer Arthur, rue Arcole, c. Saint-Léon.

Les lots de la tombola gratuite sont attribués aux 21 noms suivants :

1er lot, famille de 1 enfant, n. 46, Stekelorum Roger, rue Stéphenson, 18 ; 2e lot, 5 enfants, n. 1, Lefébur Camille, rue France ; 3e lot, 1 enfant, n. 151, Picavet Denise, rue Archimède ; 4e lot, 5 enfants, n. 43, Declercq Richard, rue Blanchemaille, 54 ; 5e lot, 4 enfants, n. 67, Lucacovitz R., rue R.-Lenoir, 27 ; 6e lot, 1 enfant, n. 189, Vandenhautte, rue Alma, 87 ; 7e lot, 5 enfants, n. 33, A. Bétremieux, rue Archimède, 45 ; 8e lot, 4 enfants, n. 21, Debruyne Berthe, r. Walton, 19 ; 9e lot, 1 enfant, n. 167, Genolf Cécile, rue Genneguette ; 10e lot, 3 enfants, n. 15, Dequewader Octavie, rue Genneguette, 87 ; 11e lot, 2 enfants, n. 25, Vanmortier Andrée, rue Fontenoy, 160 ; 12e lot, 5 enfants, n. 10, Ridelle Alphonse, rue France, 98 ; 13e lot, 5 enfants, n. 21, Carlier Germaine, rue Anges, 108 ; 14e lot, 4 enfants, n. 56, Malengraux Jean, rue Wallon, 1 ; 15e lot, 4 enfants, n. 40, Delooze Jean, rue France, 140 ; 16e lot, 5 enfants, n. 18, Duflos Madeleine, rue Guinguette, 16 ; 17e lot, 2 enfants, n. 133, Desbonnet Germain, rue France, 149 ; 18e lot, 4 enfants, n. 59, Coulier Antoine, rue France, 98 ; 19e lot 4 enfants, n. 62, Durieux C., rue Barbe d'Or ; 20e lot, 2 enfants, n. 147, Lefèvre Cécile, rue des Anges, c. Thérin ; 21e lot, 5 enfants, n. 13, Delcroix L., rue des Anges, 113.

Pour tous les livrets et lots, s'adresser au siège, 127, rue du Fontenoy.

Rhumes - Bronchites

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent : Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10, et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Lelcay », le flacon 11 fr. 20. 11 bis rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

STATISTIQUE DES INCENDIES

Au cours de l'année 1927, 143 appels de secours (contre 130 appels en 1926), sont parvenus à la caserne des sapeurs-pompiers.

Ils se répartissent comme suit : Feux de cheminée, 30 ; de plancher, 9 ; de cave, 7 ; de cuisine, 6 ; de véranda, 1 ; de chambre, 8 ; d'appartement, 1 ; de combles, 9 ; de grenier, 1 ; de grenier à fourrages, 1 ; de hangar, 1 ; de laboratoire, 1 ; de maison, 4 ; de garage, 1 ; établissements industriels, 9 ; ateliers de mécanicien, 1 ; de chaudronnerie, 1 ; d'ébénisterie, 1 ; de câbles électriques, 1 ; de couture, 2 ; magasins de déchets, 5 ; de bonneterie, 2 ; de bois, 1 ; de celluloïd, 1 ; de papier, 1 ; de sacs en jute, 1 ; d'huile, 1 ; de verre à vitres, 1 ; de pommes de terre, 1 ; de voitures automobiles, 8 ; de voitures foraines, 2 ; de cabine cinématographique, 1 ; de salle de spectacle, 1 ; d'église (sacristie), 1 ; explosion de gaz, 1 ; fuite de gaz enflammé, 1 ; court-circuit, 1 ; sauvetage de chevaux, 7 ; inondations, 5 ; secours à une personne empoisonnée, 1 ; demandes de reconnaissance, 4 ; fausse alerte, 1. Soit au total 143 appels.

Il est à remarquer que l'intervention des sapeurs-pompiers est en augmentation. Ce nombre de 143 n'a pas encore été atteint.

Dans ces chiffres, il y a lieu de comprendre 15 incendies dans les communes environnantes : 6 à Wattrelos, 3 à Croix, 2 à Wasquehal, 3 à Lys-lez-Lannoy, 1 à Halluin.

Dégâts pour Roubaix : Assuré, 2.153.000 fr. (contre 3.630.000 en 1926) ; non assurés, 7.000 francs.

Les incendies peuvent être répartis comme suit : Insignifiants, 32 ; moins de 1.000 fr. 24 ; 1.000 à 10.000 francs, 27 ; 10.000 à 20.000 fr., 5 ; 20.000 à 50.000 francs, 7 ; 70.000 fr., 1 ; 75.000 fr. 1 ; 100.000 fr., 1 ; 150.000 fr., 1 ; 650.000 fr., 2.

Moyens d'extinction : Feux éteints avant l'arrivée des secours, 19 ; au moyen de couvertures mouillées, 4 ; d'extincteurs, 5 ; de seaux d'eau, 16 ; de pompe à main, 6 ; de lance du premier secours, 1 ; d'une lance, 11 ; de deux lances, 11 ; de trois lances, 8 ; de quatre lances, 1 ; de six lances, 2.

Avertissements : 15 sinistres ont été annoncés par des exprès ; 6 par la police ; 9 par les avertisseurs publics ; 8 par les téléphones privés ; 105 par le central téléphonique ; 46 sont survenus entre 6 heures et demi ; 14 entre 12 et 14 heures ; 47 entre 14 et 21 heures ; 36 entre 21 heures et 6 heures du matin.

Appels de secours par mois : décembre 26, janvier 16, mai 16, mars 13, juin 13 ; les autres mois 8 à 9.

Utilisation des engins : L'autopompe mixte a été utilisée deux fois à Roubaix pour les incendies et huit fois à l'extérieur. Dans tous les autres cas, la pression directe les bouches d'incendie a suffi pour opérer l'extinction.

Accidents : En apportant les premiers secours dans les incendies, six personnes ont contracté des brûlures, dont deux assez graves, principalement dans les feux d'essence des voitures automobiles.

D'autre part, au cours d'un sauvetage, une femme s'est blessée légèrement en tombant d'une échelle.

Aucun sapeur-pompier n'a été blessé dans les incendies.

Il n'y a pas eu de chômage prolongé à Roubaix, occasionné par les incendies, les sinistrés ayant pris immédiatement les dispositions pour continuer le travail.

RECO, RECO, RECO, RECO, RECO

SERVICES DE L'ABATTOIR ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Statistique de l'année 1927

1. ABATTOIR. — Animaux sacrifiés : Espèce bovine : adultes 11290, veaux 7.706 ; espèce ovine, 8.847 ; caprine, 4 ; porcine, 14.438 ; chevaline, 2.037 ; ânes et mulets, 45.

Soit pour l'ensemble, 6.181.949 kilos de viandes, dont 4.213.883 kilos consommés à Roubaix et 1.967.468 kilos sortis de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 558.974 kilos.

Le service d'Inspection de l'abattoir a saisi 49.181 kilos de viandes et abats impropres à la consommation.

2. DENRÉES ALIMENTAIRES. — *Halles Centrales.* — Il a été introduit à Roubaix 1.599.307 kilos de viandes foraines, dont 317.266 kilos de viandes congelées.

4.967 kilos de viandes diverses, lapins, poulets, etc., ont été saisis pour cause de corruption et autres.

Service ambulant et marché au poisson. — Il a été procédé à la saisie de 15.771 kilos de denrées diverses fromages, conserves, fruits, etc., etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

Phonographes

J. BARDIAUX. Seule Maison, 53, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue, 15.000 disques, 25 modèles en magasin. Maison de confiance fondée en 1907.

Facilités de paiement.

DON AUX PAUVRES

M. P. Beulque-Lemmens, président du syndicat des négociants et courtiers en blousses et laines à cardes de Roubaix-Tourcoing, a versé à titre de don pour les pauvres de Roubaix et pour le compte d'un tiers, une somme de cinq cents francs.

L'Administration du Bureau de bienfaisance l'en a remercié et espère que d'autres organisations suivront cet exemple.

LE VRAI BONBON D'HIVER
ANTI-GRIPPE
PRUVOST-LILLE

STATISTIQUE SANITAIRE DE 1927

2.269 enfants (1.147 du sexe masculin et 1.122 du sexe féminin), ont vu le jour à Roubaix durant l'année 1927.

1.272 mariages ont eu lieu et 101 divorces ont été prononcés.

1.785 personnes (955 du sexe masculin et 830 du sexe féminin), sont décédées. Sur ce nombre, 400, dont 60 étrangères à la ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années est de 1.740 ; elle fut, pour 1926, de 1.871.

191 enfants de moins de un an sont morts, soit 8.4 % des naissances.

La tuberculose pulmonaire a fait 198 victimes, soit 11 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 164 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené 34, savoir : fièvre typhoïde 1, rougeole 14, coqueluche 3, diphtérie 7, grippe 5, autres maladies épidémiques 4.

Statistique sanitaire du mois de décembre

190 enfants (92 du sexe masculin et 98 du sexe féminin), ont vu le jour à Roubaix durant le mois de décembre.

138 mariages ont eu lieu et 10 divorces ont été prononcés.

170 personnes (93 du sexe masculin et 77 du sexe féminin), sont mortes ; sur ce nombre 54, dont 10 étrangères à la ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de décembre est de 176 ; elle fut, pour novembre 1927, de 123.

12 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 6,3 % des naissances.

La tuberculose a fait 15 victimes, soit 8,8 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 13 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené trois dont deux par la diphtérie.

Le Service d'hygiène a fait procéder à 42 désinfections.

Sur 11 échantillons d'eau de puits soumis à l'analyse chimique, 9 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 75 recherches bactériologiques et 16 examens de sangs.

Durant le mois de décembre, le dit Service a délivré 14 autorisations concernant la construction de 21 habitations et 40 permis relatifs à des transformations diverses dans les immeubles.

Casino-théâtre

Grande Rue Roubaix

Demain, matinée et soirée, Lundi en soirée sera donnée la délicieuse opérette en 3 actes, adaptation française de MM. Roger Ferreol et Max Eddy, musique de Franz Lehar :

La Danse des Libellules

Cette pièce d'un charme particulier, attirera beaucoup de monde au Casino-Théâtre.

Retenir ses places : 12, place de Liberté, Téléph. 13-14.

AU COLYSÉE en matinée à 15 h. et en soirée à 20 heures, un gros succès : « LE MARIAGE DE Mlle BEULEMANS » — « LE MANNEQUIN DU ROI ». — Sur scène : 2 attractions. Spectacle de famille. — Location ouverte. (Tél. 486).

CINÉ-BAL DE L'UNION

130, rue de Tourcoing, et 54, rue Darbo, Roubaix (Téléphone : 12-93)

Aujourd'hui et demain, matinée à 3 heures et soirée à 7 h. 30 : **L'AVEUGLE DE POMPEI ou LA MADONE DU ROSAIRE**, grand succès français ; **LES MAINS D'ORLAC**, drame puissant et mystérieux, avec Conrad Veid ; CHARLOT dans **UNE VIE DE CHIEN**, trois quarts d'heure de fou-rire.

Tous les dimanches, de 3 heures à 11 heures, **GRAND BAL PERMANENT**, 2 orchestres, 2 jazz, « The Paulo Jazz » et « Rébot Jazz », qui vous invitent à venir chanter avec eux sous la direction de Jean Maillet, sa création : « C'EST A L'UNION ».

GRACE A SA **Brune**
La Brasserie du "LOUP D'ALSACE"
a DOUBLÉ en 1922 ses ventes de 1920
en 1927, elle a triplé son chiffre de 1920
CAFETIERS, pour DOUBLER et TRIPLER votre chiffre d'affaires, VENDEZ
LA BRUNE LOUP D'ALSACE
Brasserie L. CHOTEAU, Petit-Ronchin
Tél. Lille 2690

CASINO-THEATRE

Aujourd'hui, en matinée à 3 heures et en soirée à 8 h. 30, deux représentations de « La Danse des Libellules », opérette en 3 actes, adaptation française de MM. Ferréol et Eddy, musique de Franz Lehar.

Location, 12, place de la Liberté. Télép. 1314.

Sociétés, Particuliers

Pour organisation de vos concerts et soirées, adressez-vous à l'« Office International des Spectacles » (Direction Bernier-Lecoutre et Cie, 40, rue du Priez, à Lille), qui vous fournira les meilleurs artistes aux prix les plus avantageux. — (Tél. 65-90). 25046

THEATRE POPULAIRE

Aujourd'hui, à 16 h. 30 précises, « Le Vieux Caporal » drame en cinq actes, de l'époque napoléonienne.

Les rôles principaux seront tenus par Mmes Leroy, Famery, Keller et MM. Verschet, Aubert, Godart, Duval.

La Direction s'est, en outre, assurée le concours de M. R. Dehaene. Location 73, boulevard de Belfort, Buraliste G. Hespel.

INALIENABLES Titres amortissables, sexennales Rentes 6 % : — Prestations en nature ; — Bons trentenaires.
Banque EST[illegible]VENART, 42, rue des Arts, LILLE

ETAT CIVIL

Naissances. — Héléna Grégorova, rue Henri Carette, 50. — Thérèse Planckaert, 51, rue des Fleurs. — Edouard Dubar, rue d'Alsace, 15. — Christiane Desprez, rue des Anges, 55, c. Cas-

FEUILLETON DU 8 JANVIER 1928. — N° 1

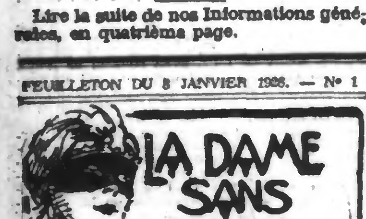

PREMIÈRE PARTIE

La famille Delval

CHAPITRE I

AUTOUR D'UN BERCEAU

— C'est une belle petite fille ! lança triomphalement le docteur.

— Quel bonheur ! répondit dans un souffle l'accouchée, une charmante femme, dont les blonds cheveux épars auréolaient le pâle visage, encore crispé par la douleur.

L'avait-elle assez désirée, cette enfant ! Que de fois, aux heures pénibles de sa grossesse, elle s'était réconfortée de cet espoir :

— Ce sera une fille !

Et voici que le vœu bien cher se réalisait enfin, après les mois d'attente patiente : Suzanne Marnin venait d'accoucher d'une fille.

Cependant que le docteur passait dans la pièce voisine, pour y donner les premiers soins à la nouveau-née, avec l'aide d'une jolie jeune fille en blouse d'infirmière, Pierre Marnin s'approcha doucement du lit où reposait sa femme.

C'était un beau garçon dans toute l'acception du mot, dont les trente ans robustes s'épanouissaient avec le bonheur présent.

Tendrement, il s'agenouilla au chevet de Suzanne ; puis, ayant doucement pris dans la sienne la main pâle de la jeune femme, il courba sa tête brune sur la petite paume qui s'abandonnait et entre deux baisers murmura :

— Merci ma chère petite Suzette.

— Tu es content ? demanda l'accouchée.

— Bien heureux, ma chérie.

— Moi aussi, reprit la jeune femme ; je l'avais tant souhaitée, cette petite Lilette !

— Et elle est là. Le docteur et Mlle Maryse sont en train de lui faire sa toilette.

— Elle est belle, n'est-ce pas ?

— Toute mignonne. C'est Claude qui va être content.

— Où est-il, mon petit Claude ?

— La bonne l'a emmené promener.

La lumière pâle de cet après-midi de janvier entrait à flots par la grande baie voilée de tulle ocré.

Devinant la fatigue que causait le grand jour à sa jeune femme, Pierre se releva pour aller fermer l'un des doubles rideaux de cretonne fleurie.

D'un mouvement de paupières, Suzanne le remercia.

Elle était épuisée par les heures de souffrance de son lent accouchement.

Mais le docteur reparaissait, toujours escorté de son aide en blouse blanche, pour achever de s'occuper de la jeune femme, maintenant que l'enfant n'avait plus besoin de ses soins.

Laissant la place à l'homme de science, Pierre Marnin, quittant la chambre s'en fut contempler sa fille dans le petit berceau où l'on venait de la coucher.

L'appartement coquet, arrangé avec goût par une femme aimant son intérieur, était assez vaste.

Il occupait le second étage de l'immeuble où Lucien Delval, propriétaire de la fabrique de jouets dont Pierre était l'employé principal, avait installé ses ateliers et ses bureaux.

Pendant la guerre, le Commandant Delval s'était pris d'amitié pour le sergent Marnin dont il avait été à même, à plus d'une reprise, d'apprécier les qualités exceptionnelles.

Au cours d'une attaque où le jeune homme s'était exposé un peu trop aventureusement, son supérieur n'avait pas hésité à risquer sa vie pour le sauver.

Et l'amitié du chef s'était doublée de la reconnaissance du subordonné.

Aussi, lorsqu'ils avaient été démobilisés tous deux, Lucien Delval, recrutant du personnel pour la fabrique qu'il venait de racheter, avait tout de suite fait appel à Pierre Marnin pour lui confier la comptabilité de son entreprise.

Pierre venait alors d'épouser la blonde et délicieuse Suzanne.

Le jeune ménage s'était installé dans un appartement, aménagé tout exprès pour lui au dessus des bureaux de la fabrique.

Les ateliers en occupaient le vaste rez-de-chaussée.

Certes, le quartier n'avait que de rares agréments et la rue du Docteur-Paquelin, à égale distance de la place Gambetta et de la porte de Bagnolet, ne pouvait pas être considérée comme un endroit central et très animé.

Mais qu'importait à Suzanne.

Son bonheur était là.

Son Pierre travaillant à l'étage inférieur, ils pouvaient se voir constamment. N'était-ce pas le principal ?

De plus, le logis était vaste et bien aéré.

Sur le balcon formant terrasse, le petit Claude, leur fils, un bambin de cinq ans, pouvait à présent s'ébattre et galoper au moindre rayon de soleil.

Sa mère préférait même le voir jouer là, que dans le minuscule jardin tiré au cordeau et soigneusement ratissé sur lequel donnait le pavillon des Delval, demeure assez luxueuse bâtie au fond de la cour et d'où le patron pouvait surveiller la marche de ses affaires.

Discrète de nature, Suzanne, en dépit des avances faites par Mme Delval, gardait ses distances et s'abstenait le plus possible de profiter des invitations faites à son petit garçon.

Pierre le lui reprochait souvent.

— Il est si diable, notre Claude, répondait-elle en manière d'excuse ; il ferait quelque bêtise et M. Delval ne serait pas content.

Il n'y avait rien à répondre à cela, car le patron, malgré son évidente bonté et la sympathie qu'il témoignait à certains de ses employés, aimait à tenir son rang, et se montrait plus choqué de la familiarité d'un sous-ordre, que d'un manquement dans le service.

Jacques, son fils, élevé dans les mêmes principes, les appliquait avec plus d'intransigeance encore.

Il n'en était pas de même pour sa fille, Maryse, dont les vingt ans studieux s'étaient voués au soulagement de la souffrance humaine.

Malgré les railleries et les brimades des siens, la jeune fille poursuivait en effet ses études de médecine.

C'était elle qui, enveloppée de blanche blouse d'infirmière, assistait le docteur auprès de Suzanne Marnin.

Fière de son petit savoir, accru chaque jours, elle consacrait volontiers ses loisirs à soigner, à conseiller les ouvriers et ouvrières de la fabrique et leur petite famille.

Un autre sentiment encore l'avait fait accourir au chevet de l'accouchée.

Elle ressentait une très vive sympathie pour le jeune ménage, et le voisinage, en créant des rapports quotidiens entre eux, n'avait fait qu'en resserrer les liens.

C'était donc autant au titre d'amie qu'à celui de future doctoresse qu'elle prodiguait ses soins à Suzanne et à son enfant.

Le médecin se lavait les mains et faisait ses dernières recommandations à la jeune fille.

— Veillez bien sur votre amie, Mademoiselle Maryse, disait-il. Elle est dans un état de faiblesse extrême. Ses dernières douleurs l'ont absolument épuisée.

« Entretenez le plus grand calme autour d'elle, je vous en prie, et remontez là de votre mieux, elle en a grand besoin. Si elle souffrait encore, donnez lui les cachets que je vous ai indiqués ; enfin s'il y avait quoique ce soit qui vous inquiète, téléphonez-moi immédiatement.

— C'est entendu, docteur, assure Maryse. Et l'enfant ?

— Oh ! l'enfant n'a besoin de rien de spécial ; c'est la mère qui m'inquiète surtout.

— Je ferai de mon mieux, et s'il en est besoin j'aurai recours à vous. Comptez sur moi.

— Merci, Mademoiselle, je sais votre dévouement et aussi votre science.

— Oh ! docteur ! se défendit Maryse en rougissant.

— Mais si, mais si ; mon ami le docteur Delahaye, qui est votre chef de service à Tenon, m'a parlé de vous en termes des plus élogieux.

Confuse, la jeune fille baissait la tête. Ses boucles brunes, coupées courts, avaient, dans le timide soleil d'hiver, des reflets roux, chauds et agréables à l'œil.

Un bon sourire sur son visage énergique, le praticien tendit la main.

— C'est bien, ce que vous faites, Mademoiselle Delval ! Il faudrait beaucoup de femmes comme vous pour rééquilibrer ce siècle frivole. Allons ! au revoir ! à demain !

Le docteur descendit pesamment l'escalier.

Bien vite Maryse retourna à sa tâche.

Comme Pierre était auprès de Suzanne, elle se hâta d'aller parfaire les soins déjà donnés à la petite Lilette, et remettre un peu d'ordre dans le cabinet de toilette où on avait provisoirement installé l'enfant.

La petite nouveau-née reposait dans son berceau toute menue et pâle comme une cire.

C'est à peine si, en approchant la main de son petit visage, on sentait le déplacement d'air tiédi par son souffle.

Emue, la jeune fille contemplait le bébé.

— Comme c'est peu de chose, cette petite vie là, se prit-elle à dire.

Puis, comme elle était active, elle s'arracha bien vite au spectacle qui l'avait arrêtée un moment.

Elle achevait à peine de rajuster le tulle ouvragé des rideaux du berceau que trois petits coups frappés à la porte la firent courir à l'antichambre.

C'était Hélène Delval, sa belle-mère, la seconde femme de Lucien Delval.

— Je viens de rencontrer le docteur, comme il sortait d'ici, dit la nouvelle venue. Il m'a appris l'heureuse délivrance et je viens féliciter la mère et faire connaissance avec l'enfant.

Hélène Delval était une superbe brune de trente ans.

Sa mise élégante rehaussait encore sa beauté capiteuse de femme épanouie.

Elle possédait un teint de lait, des yeux de velours, des cheveux de jais et un port de reine et, c'étaient ses charmes incontestables qui l'avaient fait remarquer et choisir par le manufacturier en dépit des vingt-cinq ans qui les séparaient.

Fille d'ouvriers, ancienne ouvrière elle-même, elle avait très vite su s'adapter à sa nouvelle situation, et aujourd'hui sa morgue ne le cédait en rien à celle de son mari.

Elle feignait d'ignorer le personnel des ateliers de la fabrique, répondant distraitement aux saluts dont elle était l'objet quand elle rencontrait un des salariés de son mari.

Mais il n'en était pas de même pour la famille Marnin.

Le poste de confiance occupé par Pierre faisait de lui un chef ; et puis le voisinage, aussi, créait un lien.

Enfin le charme de Suzanne, et sa bonne éducation, pouvaient expliquer pour une part les faveurs dont « la patronne » se montrait prodigue envers le jeune ménage.

Maryse, lui ayant fait signe de parler bas, répondait :

— Je ne doute pas que Suzanne soit très sensible à votre visite, Hélène ; mais, je vous en prie, modérez le timbre de votre voix et ne restez pas longtemps, elle est si faible !

— Oui, je sais, le docteur m'a dit, trancha la belle Hélène qui n'aimait pas beaucoup les conseils et appréciait, encore moins que tous autres, ceux de sa belle-fille.

Demeurée seule dans la pièce voisine dont la porte était restée entr'ouverte, Maryse écoutait le pépiement de volière dont s'était emplie la chambre à l'entrée de sa belle-mère.

Avec cette femme superficielle et de nature vulgaire, le feu roulant des lieux communs ne pouvait que battre son plein.

Maryse ne put s'empêcher de hausser les épaules ; puis, ayant secoué la tête dans un mouvement charmant qui fit rouler les copeaux bruns de ses cheveux roussis par le jour, elle se dirigea d'un pas ferme vers la chambre de l'accouchée.

(A suivre)

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation théâtrale ou cinématographique réservés pour tous pays. Copyright by Maxime La Tour, 1927.